

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

Compte-rendu de la réunion du 08 Novembre 2022

Compte rendu numéro 7

Lieu : Communs du Château

Secrétaire: Alain Chabanas

Heure de début : 19H00 Heure de fin : 20H45

Invité(s) :

Diffusion : Membres du conseil de quartier Centre - Madame Fabienne Vaugarny, élue référente conseil de quartier Ouest - Monsieur César Cilou, élu référent conseil de quartier Nord.

<i>Participants</i>	<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>	<i>Absents</i>
<i>GUIGUEN Philippe - Maire</i>		X	
<i>Jean-Jacques LE COQ – Elu référent</i>	X		
<i>FALLOT-GUYADER Odile</i>		X	
<i>MASSON Jean</i>	X		
<i>ROUX-IWANOWSKI Pascal</i>		X	
<i>DOSTERT Jean</i>	X		
<i>D'ALENCON-CROUILLEBOIS Christine</i>	X		
<i>CANNEVA Monique à partir du 13/01/2023</i>			
<i>LECOQ-DELAGE Marje</i>	X		
<i>CHABANAS Alain</i>	X		
<i>DOUARD-DJIAR Stéphanie</i>		X	
<i>MESSAR Linda</i>		X	
<i>JAMAIN Stéphanie</i>	X		
<i>BIETIGER Gérald</i>		X	
<i>AKRE-KADJA Dorothée</i>	X		

Informations depuis le dernier conseil:

- Réunion en séance plénière des 3 conseils de quartier le vendredi 25 Novembre 19H00 à l'Espace Philippe Noiret

Accueil d'un nouveau membre :

- Madame Linda Messar, également nouveau membre du conseil est absente-excusee.

Sujets municipaux :

- Cérémonie du 11 Novembre avec la présence de 4 élus de notre ville jumelle Röthenbach
- L'interview du Maire par C News a été présentée lors de la réunion du Conseil de Quartier
- Amélioration de la sécurité sur le Parling du Moulin et de ses abords : Mise en place du lisse centrale, maintien de la chicane en sortie de parking, création d'une écluse avec priorité aux véhicules montants, création d'une zone de partage avec limitation de la vitesse à 20 KM/H.

- Radar pédagogique (acheté par la municipalité)
Il est actuellement Avenue du parc

Il sera installé courant décembre- rue Henri Prou (au niveau du square Zavatta).

Le bilan de sa précédente localisation Chemin des Vignes

-88151 données collectées,

-la moyenne quotidienne des véhicules se situe entre 6300 (le jeudi) et 7000 (le lundi) avec un maximum mesuré de 7050,

-la fréquentation la plus importante se situe entre 8 et 20 h,

-moyenne mesurée à 35 km/h,

-85 % des mesures se situent entre 0 et 45 km/h,

-69 % des véhicules sont en excès de vitesse,

-la plus importante vitesse mesurée est de 139 km/h,

-les pointes de vitesse excessives sont mesurées entre 21 h et 1 h du matin,

-31 % des véhicules roulent à moins de 30 km/h,

-1% des véhicules roulent à plus de 70 km/h (soit 70 véhicules par jour).

Le conseil propose comme prochains emplacements :

-Avenue de Versailles, Avenue du Bois - Rue Jean Falconnier.

Reflexion autour du travail des conseils de quartier afin de faire plus participer les Clétiens :

- Après échanges concernant une éventuelle nouvelle communication, il est retenu l'idée suivante : travailler des projets concrets et ensuite les présenter aux Clétiens.

Deux grands projets sont retenus :

Remise à jour du plan de circulation

En préambule des mesures qui pourraient être proposées,

le conseil réaffirme qu'une généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h

(comme de nombreuses communes telles que Villepreux) est la solution pour :

- adapter la circulation aux rues étroites et encombrées qui sont nombreuses dans la commune, et surtout donner de la lisibilité à la vitesse permise qui est aujourd'hui complexe à connaître (50, 30 ou 20 selon les sections de rues).

Concrètement, il faut préparer une réunion spécifique au sujet du plan de circulation et pour cela, le conseil se répartit le plan afin de remonter les suggestions d'amélioration :

-Jean Masson : triangle entre avenue Barbusse, chemin des vignes et avenue Jules Ferry,

-Jean Dostert : triangle entre rue du commerce, avenue Barbusse et avenue de Versailles,

-Dorothée Akre-Kadja quartier du Val Joyeux à partir de la rue du stade,

-Alain Chabanas : quartier autour de la rue des Pinsons,

-Christine D'Alençon-Crouillebois : secteur avenue du parc, avenue de Versailles et avenue de l'espérance,

-Stéphanie Jamain : quartier du centre,

-Marje Lecoq-Delage : quartier du Val d'Arcy et centre avec Stéphanie Jamain.

Moment de convivialité autour du kiosque à musique.

Contacteur les Associations qui pourraient être intéressées pour se produire : MJC -

Ecole de musique de Plaisir - Artistes Locaux (pour les expositions)

Etablir un calendrier , idéalement premier événement printemps 2023

(Par exemple Fêtes de Grands Mères)

Chaque projet sera mené par un groupe déjà déterminé.

Prochaine Réunion

- Prochaine réunion : Vendredi 13 Janvier 2023 - 19H00 - Salle Commun du Château
- Un ordre du jour sera envoyé avant la réunion.